



La Celle Saint-Cloud

République Française
Département des Yvelines
78170

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°

2026.57

**AUTORISATION DE STATIONNEMENT
SUR LE DOMAINE PUBLIC AVEC AUTORISATION DE VENTE
LE DIMANCHE 28 JUIN 2026**

Le Maire de la commune de La Celle Saint-Cloud

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2213-1 et L.2122-2 relatifs aux pouvoirs de police du Maire ;

Vu le Code de la Route, Articles R.411.3, R.411.4, R.411.8, fixant les pouvoirs des Maires quant à la Police des voies urbaines ;

Considérant, l'organisation d'un évènement pour les vingt ans de la piscine Corneille, et le souhait de l'équipe de la piscine de mettre en place un Food Truck sur son solarium, sis 20^A avenue Pierre CORNEILLE à La Celle Saint-Cloud (78170), afin d'assurer une offre de restauration et d'améliorer le confort du public fréquentant cet évènement ;

ARRÊTE

Article 1 :

Madame CALONNE Séverine, gérante du Food Truck « L'Escale Gourmande », est autorisée à stationner avec son camion sur le domaine public, précisément sur le solarium de la Piscine Corneille, sis 20^A avenue Pierre CORNEILLE à La Celle Saint-Cloud (78170), le 28 juin 2026 de 10 h 00 à 19 h 00, avec autorisation de vente et d'y proposer des sandwiches, boissons chaudes, froides et des desserts.

Article 2 :

La présente autorisation est valable à titre gratuit le 28 juin 2026. Elle est délivrée à titre précaire et révoquable par chacune des parties à tout moment.

Article 3 :

L'exploitant devra respecter les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur, il est seul responsable des dommages éventuels causés, dans le cadre de son activité.

Article 4 :

Le Maire, la Directrice Générale des Services, le commissariat de Police de La Celle Saint-Cloud et la police municipale, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à Madame CALONNE Séverine.

Fait à La Celle Saint-Cloud, le 3 juin 2026.



Le Maire

Richard LEJEUNE

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de la Celle Saint-Cloud et d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles.

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20260603-2026-57-AR
Date de réception préfecture : 08/06/2026